

La Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart regroupe 23 communes soit 352 688 habitants.

Elle porte des projets d'envergure de transport (T12, Tzen 4 et Tzen 1, contrats de pôle gares RER...), de développement et de rénovation, territoire d'intérêt national (4 OIN, un CIN et une ORT), elle conduit ou suit sur l'ensemble du territoire, en lien étroit avec les villes et les aménageurs, de nombreux projets d'aménagement de nature différente (ZAC résidentielles ou mixtes, ZAC à vocation de développement économique, projets de renouvellement urbain, valorisation de sites naturels ou d'agriculture urbaine).

Les enjeux de la transition écologique et de l'attractivité du territoire irriguent la façon de concevoir et réaliser des projets urbains qualitatifs et durables.

La Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme réglementaire, rattachée à la Direction Générale Adjointe Stratégies Territoriales, a en charge la conduite et la mise en œuvre de ces opérations d'aménagement sur le territoire et recrute, pour sa Direction de l'aménagement et de l'urbanisme réglementaire :

UN(E) CHEF(FE) DE PROJET AMENAGEMENT URBAIN (H/F)

Poste basé sur le site de Lieusaint

MISSIONS :

Au sein d'une équipe de 7 personnes et sous l'autorité de la Directrice de l'Aménagement et de l'Urbanisme réglementaire, la (le) chef(fe) de projet aménagement urbain aura pour mission principale de concevoir, monter, conduire les projets urbains dont il a la responsabilité.

1/ Piloter et coordonner des projets

- Animer le partenariat multiple interne et externe en lien étroit et permanent avec les villes,
- Préparer, conduire, animer, les instances de pilotage du projet,
- Participer et produire des éléments pour la concertation avec les habitants,
- Veiller au respect des orientations politiques, des échéances, des contraintes budgétaires et juridiques,

2/ Conduire des études urbaines

- Rédiger les cahiers des charges, préparer les consultations, et analyser les offres, suivre les marchés,
- Etre l'interlocuteur référent pour les prestataires et partenaires dans le déroulement des études,
- Mobiliser les ressources nécessaires, préparer les documents et notes, animer les réunions de travail, les comités techniques et de pilotage,

3/ Monter des opérations d'aménagement

- Analyser et formuler des propositions pour le choix des procédures,
- Vérifier et consolider les montages financiers et juridiques des opérations,
- Planifier, mettre en œuvre les procédures et les consultations d'aménagement le cas échéant,

4/ Suivre et mettre en œuvre des opérations en cours, concédées ou non

- En lien avec l'aménageur, assurer le suivi de la programmation, du calendrier, des prescriptions architecturales et urbaines et paysagères, du bilan financier,
- Mobiliser et coordonner les intervenants techniques,
- Préparer, rédiger, et transmettre l'ensemble des actes nécessaires à la réalisation du projet,

5/ Mission transversale : à définir

- Faire le lien avec les directions spécifiques concernées et au sein de la direction
- Animer ou participer à des projets transversaux de la collectivité

Il est, selon l'actualité des projets et l'évolution des dossiers mobilisés, sur un portefeuille d'opérations qui varie en fonction du plan de charge.

Il sera dans un premier temps, notamment amené à être référent principal sur le territoire de Sénart, à suivre les opérations en lien avec l'EPA Sénart : animation des instances de coordination techniques et stratégiques, interface avec les référents de l'EPA, lien avec les directions internes concernées, relations de proximité avec les villes, suivi des études et des phases de conception des projets, suivi administratif des ZAC.

PROFIL :

Filière technique ou administrative - Catégorie A.

Cadre d'emplois des ingénieurs ou attaché territorial

Niveau Bac +4/5 en aménagement urbain

Expérience min. souhaitée (3/5 ans).

Permis B souhaité. Déplacements à prévoir sur le territoire de Grand Paris Sud et plus rarement en Ile-de-France

- **Connaissances :** bonne connaissance des cadres réglementaires, financiers et juridiques de l'aménagement, du droit de l'urbanisme, maîtrise des procédures foncières, culture en matière d'architecture, de paysage et d'espace public, bonne connaissance des enjeux du développement durable et de la transition écologique, connaissance du fonctionnement des collectivités locales, et des partenaires privés et public du développement urbain, maîtrise des outils informatiques et cartographiques.
- **Savoir-faire :** montage et conduite de projet, capacité à piloter un travail transversal, à animer des réunions.
- **Savoir-être :** esprit de synthèse et d'analyse, rigueur, sens de l'organisation, de l'opérationnel, autonomie, capacité à s'adapter, aisance rédactionnelle et relationnelle, sens pratique et opérationnel.

Poste à pourvoir rapidement.

Retour des candidatures avant le 15 août 2020

Les candidatures devront être adressées par courrier à la :
Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart
Direction des Ressources et des Relations Humaines
500 place des Champs Elysées - BP 62 Courcouronnes - 91054 EVRY cedex
ou par email : recrutement@grandparissud.fr

Pour toutes informations complémentaires, Marye SOLVAR, Responsable Recrutement-Mobilité, au 01.74.57.53.51.